



La question des écoles n'est pas morte

« La question scolaire est morte, » s'évertuent à crier ceux qui ont intérêt à enterrer ce fatigant problème.

Notre confrère du « Manitoba » répond en ces termes à ces fossoyeurs trop pressés :

« Vraiment certains de nos confrères ont des arguments bien étranges pour essayer de prouver que nous avons perdu nos droits scolaires et par conséquent que la question des écoles est morte au Manitoba.

« Un mot répond à leurs sophismes. Ces droits de qui les tenons-nous ? De la bonne volonté de quelques citoyens ou de la Constitution ? Il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de difficulté : nous tenons nos droits de la constitution. Or, la constitution n'est pas changée, le pacte fédéral comme l'acte de l'Amérique du Nord n'ont pas été modifiés ; au contraire, la Suprême Cour de justice pour tout l'Empire, le Conseil Privé de Sa Majesté a déclaré que la constitution de notre pays devait être exécutée dans toute sa force, et par conséquent que nous avions droit à être mieux traités et qu'il était du « devoir » du gouvernement de faire disparaître tous nos griefs.

Donc nos droits nous les avons encore, donc ils ne dépendent aucunement de la bonne volonté des gens, donc la défection, la trahison que l'on nous jette si souvent à la figure, ne change en rien la question des écoles au point de vue constitutionnel, donc ces déflections ne nous ont fait perdre aucun droit, donc, la question des écoles n'est pas morte ! Et parce que la constitution est toujours vivante, la question des écoles est plus vivante que jamais, et c'est pour cela que plus que jamais aussi nous réclamons la justice et nos droits !

La question des écoles n'est pas morte ! C'est ce que vient de proclamer la grande voix du Souverain Pontife dans l'Encyclique qui nous est annoncée, et dont nous publions le texte.

Sans doute, elle a été bien embrouillée, sa solution a été bien comprise par les tergiversations et les manœuvres des politiciens. Mais tant que justice ne sera pas rendue, elle contiendra à être une source de discorde, de trouble et de malaise pour la confédération. Et un jour ou l'autre il faudra l'aborder de front et la régler conformément au droit et à la constitution.

Les ficelles se tirent

Réflexion de M. Nantel, dans le « Monde Canadien ».

« Châtelet et Laurier sont les deux plus illustres rejetons de la race française en Amérique. Les premiers entre leurs pairs, ceux que les Canadiens citent avec orgueil aux étrangers et à nos compatriotes d'origine étrangère, quand on leur demande qui nous sommes. Pourquoi faut-il que la politique et le misérable esprit de parti aient divisé deux hommes si bien fait pour se comprendre et se compléter ? Songeons un peu au bien que ces deux forces eussent pu produire, si leurs efforts, au lieu de s'entre-détruire et de s'annihiler eussent été réunis pour la défense de nos droits ! Que de malheurs eussent été évités et quels progrès n'aurions-nous pas fait sous la direction et leur égide !

Après une telle réflexion, il m'en faut pas pas plus pour emmener la coalition, aussitôt que la question scolaire de Manitoba sera réglée. Attendons.

Retraite aux Couvent des Capucins

Les Tertiaires de St-François, congrégation des hommes, vont avoir leur retraite annuelle la semaine prochaine. Les réunions auront lieu à 7.30 hrs du soir, mardi, 18, mercredi, 19, jeudi 20 et vendredi 27, jour de la clôture de la retraite.

On invite cordialement, non-seulement les Tertiaires, mais tous les hommes sympathiques au Tiers Ordre.

La retraite sera prêchée par le R.P. Alexis.

ELECTION MUNICIPALE

LE DR. AUBRY RECULE

Ferdinand Barrette élu Maire par acclamation

Opposition dans tous les quartiers

La nomination du maire et des échevins avait été assemblée à l'Hôtel de Ville lundi dernier une foule de citoyens animés.

L'heure à laquelle se fait la nomination est de 10 à 11 hrs.

Les amis du Dr Aubry qui se trouvaient dans la salle témoignèrent leur étonnement en ne voyant pas arriver leur candidat.

Il était près de onze heures et le Dr Aubry n'était pas encore dans la salle. Il avait suivi les sages conseils de ses amis et après réflexion faite, il se décida de ne pas se présenter. Mais pour sauver les apparences il se rendit à l'Hôtel de Ville pour dire à ses amis qu'il était arrivé trop tard. Ça n'a pas pris. Car, tous savent que si le Dr. avait eu la moindre chance de se faire élire, il aurait fait la lutte.

Finalement, le président Raymond ayant constaté que le terme permis pour l'enregistrement des candidats était arrivé, déclara M. Barrette élu maire par acclamation.

Il était 11.20 hrs. quand le Dr. Aubry entra dans la salle, rouge et essouffé, avec son bulletin de nomination à la main.

Les discours furent ensuite prononcés par les différents candidats.

Le quartier No. 1 a deux candidats. MM. R. A. Helmer et James Thomas.

Le bulletin de M. Helmer est signé par MM. Jos. Lemieux, J. Ste-Marie, S. F. Cox, D. Dupuis, J. Thomas, R. W. Farley, W. F. Scott, F. McLean, R. G. Nesbitt, H. J. Ashly, F. B. C. deau, J. Brown, Emile Tréau, etc.

Le bulletin de M. Thomas porte les signatures de MM. E. B. Eddy, Rowley, S. S. Cushman, J. T. Sheriff, Geo. Millen, K. Thomas, J. D. Hanson, T. P. V. C. E. Graham, J. LaFrance, L. Plouffe, C. Guillemette, O. Legaré, J. Gravelle, etc.

Les candidats du quartier No. 2, sont MM. l'échevin C. Poirier et Michel Burns.

Le bulletin de M. Poirier est signé par MM. W. H. Lyons, P. H. Durocher, A. Bisson, J. B. Bessette, L. Durocher, F. Barrette, G. Renaud, A. Pinsonneault, J. Isabelle, H. Hyde, F. Girard, J. B. Hébert, L. Sabourin, J. Bte. Lacasse, Jules Gratton, H. Viau, J. Lremblay, J. Leduc, etc.

Le bulletin de M. Burns est signé par M. E. B. Eddy, Geo. Millen, Rowley, J. N. Fortin, F. A. Avery, C. E. Graham, S. S. Cushman, J. Sheriff, T. Hilaire, A. Côté, E. Patenaude, M. Drouin, G. Henderson, T. Harvey jr., E. Drouin, J. Laliberté, E. Harrell, F. Viau, J. Dunn, H. Dupuis, etc.

Il y a aussi deux candidats dans le quartier No. 3. M. l'échevin H. Dupuis et M. T. P. Sabourin.

Le bulletin de M. Dupuis est signé par MM. E. B. Eddy, J. E. Gravelle, A. Gagnon, O. Falardeau, X. Laurin, E. Boucher, J. Lemieux, A. Thibault, L. Thériault, J. N. Fortin, R. A. Helmer, A. Landry, D. Corbeil, Rowley, S. S. Cushman, J. Scott, G. Millen, M. Carrière, A. Gratton, T. P. Desjardins, T. G. Tessier, E. D'Orsonnens, Noé Landry, G. E. Gauvin, J. O. Laferrrière, R. Laferrrière, X. Roy, P. Levasseur, Dr Paquet, P. H. Durocher, N. Pagé, L. Bertrand, J. Vail-lancourt, J. Mallette, I. Trudel, A. Chatel, C. Compagna, etc.

Le bulletin de M. T. P. Sabourin porte les noms de MM. Alf. Allard, Wm. Sarrazin, T. P. Desjardins, J. Moynour, J. Sabourin, Thomas Caron.

Les candidats dans le quartier No. 3A sont l'échevin X. Laurin et M. Wm. McEwen.

Le bulletin de M. Laurin est signé par MM. A. Sauvé, J. N. Fortin, O. Mantha, G. St-Jules, H. A. Goyette, T. Mantha, H. Legrand, H. Deschamps, A. Dupuis, O. Falardeau, etc.

Le bulletin de M. McEwen, est signé par MM. Allen Cameron, E. David, E. Fournier, Alex. Davidson, Min. McEwen, Sr., D. Savard, A. Brière, M. Mantha, P. Clouthier, Frs. Manseau, etc.

MM. D. Richer et E. Carrière sont les candidats du quartier No. 4.

Le bulletin de M. Richer, est signé par MM. J. O. Laferrrière, G. Lafond, M. Charbonneau, F. Blais, J. St-Marie, J. B. Madore, I. Ducharme, J. A. Laferrrière, J. A. Malo, T. Viau, A. Rié, etc.

Le bulletin de M. Carrière, est signé par MM. J. Vaillancourt, C. Guitard, J. Normand, E. Lachapelle, A. Deschamps, H. Richer, B. Lambert, A. St-Fierre, J. Grandchamp, E. Dion, H. Pitre, A. Séguin, J. Villeneuve, J. Bélanger, E. Soulière, O. Cadieux, A. Proulx, P. Kingsly, M. Villeneuve, J.

Tramblay, O. Sagala, D. Naud, J. Bte. Leclerc, H. Ranger, N. Tellier, E. St. Denis, I. Laflèche, S. Aubry, etc.

Le quartier No 5, a aussi deux candidats dans les personnes de M. l'échevin Reinhardt et M. James Welsh.

Le bulletin de M. Reinhardt est signé par MM. P. T. C. Dumais, B. Simard, H. Théberge, O. Chénier, D. St-Denis, J. B. Madore, M. Racette, madame veuve G. Moreau, J. Renaud, H. Lambert, etc.

Le bulletin de M. Welsh est signé par MM. Thos. Hughson, S. D. Pariseau, E. Carrière, I. Carrière, M. Gagnon, G. Robb, G. Masse, X. Lambert, J. Sauvé, etc.

La votation dans les différents quartiers aura lieu lundi prochain le 17, et nul doute que la lutte sera des plus vives.

Le bulletin de M. Ferdinand Barrette, était signé par MM. E. B. Eddy, W. F. Scott, J. A. Malo, G. Renaud, J. E. Gravelle, G. Pelletier, T. P. Sabourin, I. Reinhardt, J. Hanson, Jos. Lemieux, J. Bte. Villeneuve, D. Richer, J. B. Madore, C. Chénier, I. Ducharme, Rowley, G. Millen, J. N. Fortin, S. S. Cushman, J. Sheriff, H. Dupuis, R. A. Helmer, G. Lafond, D. Caron N. Pagé, et tous les citoyens les plus marquants de la ville.

A expliquer et à défendre tout ce que nous avons dit jusqu'ici, ceux là d'entre les catholiques qui peuvent puissamment contribuer, qui se sont consacrés aux travaux de la presse, surtout de la presse quotidienne. Qu'ils se souviennent donc de leur devoir. Qu'ils défendent religieusement et avec courage tout ce qui est vérité, droit, intérêt de l'Eglise et de la société : de telle sorte pourtant qu'ils restent dignes, respectueux des personnes, mesurés en toute chose. Qu'ils soient respectueux et qu'ils aient une scrupuleuse déférence envers l'autorité épiscopale et envers tout pouvoir légitime. Plus les temps sont difficiles, plus est menaçant le danger de division, et plus aussi ils doivent s'étudier à inclure cette unité de pensées et d'action, sans laquelle il y a peu, ou même point d'espoir d'obtenir jamais ce qui est l'objet de nos communs desirs.

GLISSOIRE ELECTRIQUE

L'inauguration officielle de la glissoire électrique d'Aylmer a eu lieu samedi dernier.

La compagnie des tramways de Hull avait généreusement mis ses chars à la disposition des raquetteurs.

Les différents clubs de la capitale répondirent à l'invitation de leurs camarades d'Aylmer. Le club Feontac était le plus largement représenté, quarante-sept de ses membres se faisaient un plaisir d'assister à la fête.

La glissoire électrique est, dit-on, parfaite sous tous les rapports.

Elle a une longueur de 500 verges sur une hauteur de 75 pieds. Un ascenseur rend des services inestimables aux glisseurs, en les remontant confortablement et sans efforts jusqu'au sommet de cette magnifique glissoire.

Les clubs représentés à cette inauguration étaient « Le Frontenac », « Le National », « Le Eddy », « Le Brysou & Graham ».

Un assez grand nombre de jeunes filles assistaient également à cette fête.

NOUVELLES DE ST-ANDRE-AVELIN

— M. N. M. Chéné, marchand est encore retenu à sa résidence par la maladie.

— M. le chanoine Bélanger, curé de la paroisse s'est absenté dimanche après-midi.

— M. T. Bonhomme, de Papineauville était ici dimanche dans le but d'acheter des billets de M. N. Chéné.

— La semaine dernière le feu a consumé les dépendances de M. Antoine Sans Cartier de cette paroisse. Pertes \$700. Pas d'assurance.

— Dimanche après-midi a eu lieu l'assemblée générale de la Cour St-André Avelin No 393 C. O. F. Cette assemblée a été présidée par le frère Pagé de Hull, directeur de la Cour Provinciale assisté de D. H. C. R. Gauthier de Papineauville. Les deux officiers ci-haut nommés ont procédé à l'installation des officiers comme suit :

Chaplain — Rev. Chanoine Bélanger, curé.

Vice-Chief Ranger. — J. N. M. Chéné.

Secrétaire-Archiviste. — Émile Bé-lisle.

Secrétaire financier. — Ovilva Chéné.

Trésorier. — Medor Richer.

Médecin. — Dr Jos Baulne.

Syndics. — MM. Eng. Lacoste, Elz. Brisson, Alb. Chéné.

Sentinelles. — MM. E. Daignault et O. Boyer.

Conducteurs. — MM. Chs. Leclerc et D. Bélanger.

La Cour de St. André qui est très prospère compte 86 membres en règle.

Cherchez vous trouvez

IL ne faut pas chercher loin pour trouver le BAUME RHUMAL qui guérit les affections de la gorge et des poumons.

Suite de la 4ème page

pays, que de contribuer au maintien de leurs écoles dans toute la mesure de leurs ressources.

Il est un autre point qui appelle encore vos communes sollicitudes C'est que par votre autorité, et avec le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore, avec soin et sagesse, tout le programme des études, et que l'on prenne garde de n'admettre, aux fonctions de l'enseignement, que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles comportent, naturelles et acquises. Il convient, en effet, que les écoles catholiques puissent rivaliser avec les plus florissantes, par la bonté des méthodes de formation et par l'éclat de l'enseignement. Au point de vue de la lecture intellectuelle et du progrès de la civilisation, on ne peut que trouver beau et noble le dessein conçu par les provinces canadiennes, de développer l'instruction publique, et d'en élever de plus en plus le niveau, et d'en faire ainsi une chose toujours plus haute et plus parfaite. Or, nul genre d'étude, nul progrès du savoir humain qui ne puisse se pleinement harmoniser avec la doctrine catholique.

A expliquer et à défendre tout ce que nous avons dit jusqu'ici, ceux là d'entre les catholiques qui peuvent puissamment contribuer, qui se sont consacrés aux travaux de la presse, surtout de la presse quotidienne. Qu'ils se souviennent donc de leur devoir. Qu'ils défendent religieusement et avec courage tout ce qui est vérité, droit, intérêt de l'Eglise et de la société : de telle sorte pourtant qu'ils restent dignes, respectueux des personnes, mesurés en toute chose. Qu'ils soient respectueux et qu'ils aient une scrupuleuse déférence envers l'autorité épiscopale et envers tout pouvoir légitime. Plus les temps sont difficiles, plus est menaçant le danger de division, et plus aussi ils doivent s'étudier à inclure cette unité de pensées et d'action, sans laquelle il y a peu, ou même point d'espoir d'obtenir jamais ce qui est l'objet de nos communs desirs.

Comme gage des dons célestes et de Notre affection paternelle, recevez la bénédiction apostolique que nous vous accordons de tout cœur dans le Seigneur, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé, et à vos ouailles.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le huitième jour de décembre de l'année 1897, la vingtième de Notre pontificat.

LEON XIII, PAPE.

L'ETE VA ARRIVER

C'ETAIT la voix joyeuse d'une jeune fille que j'entendais sous ma fenêtre un des premiers jours du mois de mai. Elle leva les yeux et me voyant se mit à dire en riant : « le printemps vient d'arriver. »

Ces quelques mots avissent un son agréable et reconfortant. En effet l'hiver avait été long et rigoureux et en regardant autour de moi je voyais en effet que la nature se réveillait de tous côtés. Le soleil brillait sur les cimes des sapins et en regardant sur la route je vis passer comme un éclair l'aile bleue d'un geai. C'était là des signes caractéristiques de l'arrivée du printemps, et je ne pus m'empêcher de répondre mentalement à la remarque de la jeune fille : « Vous avez bien raison le printemps vient d'arriver. »

Cinq heures plus tard je regardais dans la direction du Nord, à travers une avenue d'arbres assez sombres à la nef principale de l'abbaye de Westminster. Juste en face de moi se trouvait sur la route un mélange de boue et de neige salie. Plus loin à travers une éclaircie il y avait un champ au milieu duquel on pouvait voir une mâture abandonnée, au dessus un ciel ouvert de nuages avec quelques rares éclaircies bleuâtres, que recouvraient à chaque instant les nuages chassés par le vent.

C'était un paysage assez triste et monotone qui n'avait pas encore échappé aux rudes atteintes de l'hiver et qui ne semblait même pas être à la veille d'en sortir. Les quelques mares des environs, avec leur sombre eau qui ridait le vent, n'avaient encore sur rives ni plantes ni fleurs pour en égayer la vue. Non, me dis-je, en me buttonnant, la jeune fille et moi avons tort tous les deux, le printemps n'est pas encore arrivé.

Toutefois l'été arriva cette année à l'époque ordinaire et... mais attendez un peu.

Qu'y a-t-il de commun entre un long et rigoureux hiver et une longue et rigoureuse maladie ? Le mal soufflé absolument comme la neige et le grésil dans les mauvaises journées de janvier. De fugitifs rayons de lumière et de bien-être alternent avec d'incessantes attaques de mal et de faiblesse, et c'est de cette manière que traîne la triste période. De temps en temps des bouffées de chaleur font supposer au malade que le printemps de la santé est arrivé, quand trop souvent la maladie reprend ses droits avec une nouvelle rigueur impitoyable.

De quelle valeur ne serait pas pour le fermier ou même pour celui qui cherche le beau temps le pouvoir de faire disparaître la neige du printemps, d'imprégner l'atmosphère de chaleur, de clarté, en un mot des joies de la vie au grand air et de la moisson. Combien grand serait à la nature souffrante le remède qui rapprocherait l'arrivée de l'été de la santé et de la force.

Écoutez un moment :

« Depuis bien longtemps, » dit un correspondant, « je souffrais d'indigestion. J'avais mauvais appétit et dès que j'avais mangé je souffrais de l'estomac. Je ne pouvais plus dormir et quand le matin arcevait j'étais littéralement fatigué et épuisé. J'essayai différents remèdes, mais sans en obtenir aucun résultat, jusqu'au jour où un ami me conseilla de prendre le Sirop curatif de la Mère Séigel. Au bout de très peu de temps j'éprouvai un grand soulagement et l'appétit me revint. Je garde toujours chez moi un flacon de cet excellent remède, je m'en sers chaque fois que j'ai une attaque d'indigestion. Le remède opère toujours comme par enchantement. Je le recommande à mes amis et connaissances et je vous autorise à publier mon attestation (Signé Mrs Isabelle Gibbon, 14 Anthony Street, West Hartlepool, Angleterre le 1 juin 1897. »

« Depuis des années, » dit un autre correspondant, « je souffrais d'intenses maux d'estomac. Devrion une heure après mes repas j'éprouvais d'atroces douleurs, non seulement à l'estomac mais encose aux intestins. J'en étais arrivé à avoir peur de manger. Toute nourriture me faisait mal. Je mourais à vue d'œil et ne pouvais plus me livrer à mes occupations. Les médecins que je consultais ne me procuraient aucun soulagement. J'essayai alors le Sirop curatif de la Mère Séigel et ne tardai pas à en éprouver le plus grand bien. Après en avoir pris cinq flacons je pus manger n'importe quoi sans en éprouver aucun mal. Cet excellent remède m'a fait le plus grand bien et je l'ai recommandé à quantité de gens qu'il a également guéris. Vous pouvez publier cette attestation, si vous le jugez à propos (Signé John David, Pentrych, près de Cardiff (Pays-de-Galles), le 26 mai 1897. »

Oui, le printemps est arrivé cette année-là, bientôt suivi de l'été. Ces deux saisons se sont toujours suivies et se suivront toujours. Un traitement intelligent de la maladie la remet quelquefois pour toujours ; mais, si un remède peut diminuer le long hiver de cette maladie, soyez sûr que c'est le Sirop de la Mère Séigel. Ainsi l'ont assuré des milliers de malades.

CONDOLÉANCE

A une assemblée spéciale des membres du Cercle Dramatique et Littéraire Canadien de Papineauville, tenue le neuvième jour du mois de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, laquelle il y avait quorum, sous la présidence de H. J. Kearney, président.

Il fut proposé par A. L. Lauzon, secondé par J. N. Faulkner, et résolu unanimement ; que les membres de ce cercle ont appris avec une profonde douleur la mort de Félix Kavanagh, fils de Max. Kavanagh de Papineauville, membre de ce cercle, arrivée samedi, ce huit janvier courant, et que nous priions la famille du défunt de bien vouloir accepter nos plus sincères condoléances dans le malheur qui vient de la frapper, et que copie des présentes, soit publiée sur le journal La Patrie de Montréal et LE SPECTATEUR de Hull, et envoyée en même temps à la famille du défunt.

H. J. KEARNEY, Président  
P. LESSARD, Sec. trés.

(Vraie copie.)

AVIS

Une assemblée générale des directeurs et actionnaires de Compagnie Electrique de Hull (The Hull Electric Company) aura lieu au bureau principal de la Compagnie à Aylmer, Que., mercredi, le 26ème jour de janvier 1898, à 2 30 hrs. p. m., pour recevoir le rapport des directeurs de l'an passé, et pour la transaction des autres affaires.

W. R. TAYLOR.  
Secrétaire-Trésorier.  
Aylmer, Qué, 26 Décembre 1897.

VIENNE L'ENNEMI

L'ennemi, c'est la toux, le rhume, la grippe, que le BAUME RHUMAL guérit sans faute.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi prochain à 7.30 a. m. sera chanté à la basilique d'Ottawa le service anniversaire de feu Catherine Dorion belle-mère de M. N. Pagé du Spectateur de Hull. Parents et amis sont priés d'y assister.

Compagnie Electrique D'Ottawa

Etablie à Hull Depuis 10 Ans

Bureau de Hull No. 101 Rue Principale

T. AHEARN, Président.  
A. A. DION, Surint. Général.  
Hon. E. H. BRONSON, Vice-Président.  
M. DEREPENTIGNY, Agent.

Imitation de Mouton de Perse

(Breveté en 1896)

M. ADÉLARD JARRY désire annoncer au public de Hull et des environs qu'il a acheté tous les droits et privilèges pour la fabrication et la vente d'une marchandise en imitation de mouton de Perse, pour la ville de Hull. Les familles privées, peuvent en obtenir le droit de fabrication et en acheter par morceau en s'adressant au soussigné.

ADÉLARD JARRY, No. 5 et 7, rue Britannia, Hull

MODISTES DE ROBES

Dlles Albina et Elyse Fournier de la rue Inkerman, désirent annoncer au public de Hull et des environs qu'elles ont ouvert à leur résidence un département pour la confection des robes pour dames et demoiselles d'après les modes les plus nouvelles Coupe garantie, fini parfait et à des prix très modérés. Le patronage du public sollicité.

AVIS

Toute personne ayant des réclamations à faire contre la succession du docteur Joseph Comeau, de Maniwaki, est tenue de le faire sous un mois de cette date.

Le testament a accordé un leg spécial à chacun de ces fils, et chacun d'eux est tenu de notifier immédiatement le soussigné de ses droits respectifs.

T. LACOURCIÈRE, Exécuteur Testamentaire, Maniwaki, Que

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada, pour obtenir un acte d'incorporation d'une compagnie pour les fins de construire, entretenir et exploiter un chemin de fer et un pont de trafic général sur la Rivière Ottawa, d'un point dans la cité d'Ottawa entre le côté Est de la rue Bank et le côté Ouest de la rue Kent conduisant à la Rivière, à un point quelconque dans la cité de Hull, avec les approches nécessaires, d'une gare ou dépôt que la dite compagnie pourra ériger dans les cités d'Ottawa ou Hull, au dit pont pour y passer un chemin de fer, un chemin de fer urbain, chars, véhicules, piétons et pour toutes fins de trafic et de transit, avec pouvoir d'exproprier les terrains en vertu de l'acte des chemins de fer pour les fins de la dite compagnie ; et avec pouvoir de s'amalgamer une ou de conclure des arrangements avec ou des Compagnies de chemin de fer ou une compagnie ou des compagnies de chemins de fer urbain ou toute corporation pour l'exploitation du dit pont ; aussi, avec pouvoir de prélever des péages pour le passage de chars, véhicules et piétons, les dits péages devant être sujet à l'approbation du gouverneur en Conseil et ne devant pas être plus de vingt-cinq cents pour le passage de chaque véhicule tiré par deux chevaux, et quinze cents pour celui tiré par un cheval, et deux piastres pour chaque char.

La hauteur des chevalets ou arches du dit pont ne devant pas être moins de trente-cinq pieds, et l'espace entre les arches ou les piliers ne devant pas être moins de cent cinquante pieds ; et pour d'autres fins.

Daté ce 19 novembre, A. D. 1897.

PERKINS & FRASER, Procureurs des Appelants.

HOTEL RIENDEAU

Place Jacques-Cartier, Montréal

Cet hôtel, sous la direction de M. Jos. Riendeau offre tous les avantages possibles et est l'un de ceux les plus confortables. Nous engageons nos amis de la capitale et de Hull à visiter l'Hôtel Riendeau quand les affaires se appellent à Montréal. Ils n'auront qu'à se adresser à l'Hôtel.

**SI VOUS VOULEZ UN DENTIER  
PARFAIT ALLEZ CHEZ  
DR C. C. STACKHOUSE**  
Le célèbre Dentiste d'Ottawa.  
Dents extraites sans douleur  
130 rue Sparks.  
10.12.97-1 a.

**NOUVELLES DE  
PAPINEAUVILLE**

—M. le docteur Eugène McKay, est retenu chez lui par une grave attaque de grippe.  
—M. le curé Rochon est encore malade. Dimanche, à la grand-messe M. l'abbé Coté a officié.  
—M. Emilien Belisle de Montréal fils de M. Emery Belisle est retenu chez lui par la maladie.  
—MM. H. Bonhomme et Augustin St. Denis ont été élus lundi, conseillers pour la paroisse de Ste. Angélique.  
—M. T. Bonhomme a l'intention de construire un moulin à scie dans le cour de l'hiver qui donnera de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers.  
—MM. L. N. Desjardins et Paul Tétréau ont été élus lundi, conseillers pour la corporation du village, en remplacement de MM. Jos. Cholet et C. Gaulin.  
—Mardi matin, a eu lieu à l'église paroissiale, le mariage de M. Henri Bonhomme à Dlle. Malvina Gauthier, tous deux de la paroisse. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.  
—Une déléation de principaux citoyens du comté Iabellé a quitté Papineauville lundi, pour aller combattre la déléation de Buckingham qui s'oppose au transfert du chef lieu de Buckingham à Papineauville. M. C. B. Major travaille de toutes ses forces à faire passer le bill à la législature. Les députés conservateurs et libéraux se sont unis pour que le chef lieu reste à Buckingham. *It is an english town, you know!* La question de principe est mise de côté.

—Samedi dernier dans la nuit, le plancher d'une grainerie, contenant plus de 2000 minots de grains s'est écroulé sur la ferme de M. Patrick Baxter de Plaisance et a causé des dommages pour plusieurs centaines de piastres. Toutes les voitures d'étable qui se trouvaient au-dessous ont été mises en pièces, l'avoine, les pois, sarrasin, orge et blé se trouvent mêlés. Heureusement qu'il n'y avait personne à l'intérieur à ce moment, car nous aurions pu être eu à enregistrer ces pertes de vies.

—Les résidents de cette paroisse apprendront avec peine la mort de Félix. Agé de 15 ans, fils de M. Max Kavanagh, décédé samedi dernier à l'Hôtel Dieu, Montréal, après deux jours de maladie seulement. Il était venu passer ses vacances du jour de l'an dans sa famille et retourna vendredi matin au collège de Montréal. Il tomba malade à son arrivée, trans porté à l'hôpital, il mourut à 5 hrs. samedi matin. Les funérailles ont eu lieu ici à neuf heures mardi matin au milieu d'un grand concours de parents et amis. M. l'abbé Kavanagh, l'oncle du défunt, assisté du directeur du collège ont officié. Nos sympathies à la famille.

**PERSONNELS.**

—M. J. O. Gauthier, sellier est de retour d'une promenade à Ottawa.  
—M. Victor Raymond de Hull est en visite chez M. D. Roocue.  
—Dlles Clara et Amélie Roberge, Emilienne et Eugénie Mesnard de Thurso sont en visite ici.  
—M. et Madame E. Marineau, hôtelier de St. Joseph, Orléans, étaient en visite dans leur famille, la semaine dernière.  
—M. Edmond Rodrigue, hôtelier de Lachute était de passage ici ces jours derniers.  
—Dlle Marie Anne Quesnel, institutrice est venue passer ses vacances chez M. T. Gauthier.  
—Madame Elie Gauthier est allée passer une semaine à Plantagenet dans sa famille.  
—Madame Alphonse Regimbal de Montréal est en visite chez sa sœur Madame Paschal Regimbal.  
—Dlles, Morin et Hudon institutrices, sont de retour des Trois Pistoles.  
—MM. N. Pagé et C. Broadhead de Hull étaient à l'hôtel Stanley samedi, dimanche et lundi.  
—M. I. Iroulx M. P., était le passage ici ces jours derniers.  
—M. H. Bourassa est parti avec ses malles vendredi dernier pour une promenade assez prolongée.  
—M. et Madame Philippe Gauthier partent samedi pour St. Philippe.

M. E. A. Meyette, représentant la maison Octavius Newcombe Co. d'Ottawa était ici ces jours derniers, l'hôte de M. A. Bélanger, manufacturier de biscuits.

—Kearney, Faulkner et Gauthier sont descendus à Montréal au commencement de la semaine pour affaires concernant leur faillite.

—M. C. B. Major, M. P. P., est venu passer le dimanche dans sa famille.

—M. et Madame O. Richer, de St. Philippe étaient en promenade chez leur beau frère, M. P. Gauthier.

—Dlle Joubert de Hull est en promenade chez son oncle M. Chabot.

**NOTES DE HULL**

M. N. Pagé est parti hier pour Montréal pour assister à l'assemblée des directeurs de la Cour Provinciale des Forestiers Catholiques.

—Lundi dernier, a eu lieu à l'église Notre Dame de Grâce le mariage de M. Charles Sarrazin, à l'emploi du C. P. R. avec mademoiselle Albina Séguin, fille de M. J. Bte. Séguin de la rue Alma. Le Rév. Père Grandfils, chapelain de la congrégation des enfants de Marie, dont la mariée faisait partie a donné la bénédiction nuptiale et a officié à la messe. Le chœur de chant des congréganistes a exécuté pendant la messe plusieurs cantiques de circonstances. Après le mariage le déjeuner a été servi à la résidence de la mariée. A 11 heures l'heureux couple est parti pour Toronto en voyage de noces. Nos félicitations.

**DOULEUR EXCESSIVE**

**G. W. Coon rendu infirme par le rhumatisme**

Il ne pouvait lever ni une main ni un pied, et il fallait le faire manger et l'habiller.—Les médecins lui avaient dit qu'il était impossible de le guérir. Cependant il vaque aujourd'hui à ses affaires.

Du *Milbrook Reporter*.

Le rhumatisme a fait plus de victimes et a causé plus de souffrances probablement que n'importe quelle maladie affectant l'humanité. Parmi ceux qui en ont été les victimes, bien peu ont pu souffrir que M. G. W. Coon, maintenant propriétaire d'une boulangerie florissante à Hampton et qui a demeuré pendant nombre d'années à Pontypool où s'est passée sa grande maladie. A un reporter qui la viewé, M. Coon a donné les suivants sur ses grandes souffrances son suprême remède: "Il y a sept à huit ans, dit M. Coon, j'ai comm. à souffrir du rhumatisme. D'abord je n'y fis pas beaucoup attention, mais comme le mal augmentait, je commençai à me soigner mais sans succès. La maladie augmenta tellement que trois ans après l'apparition des premiers symptômes je perdis toute force et je ne pouvais pour moi-même faire plus qu'un petit enfant. Je ne pouvais remuer les mains et ma femme était obligée de couper ma nourriture et me faire manger quand je me sentais quelque appétit, ce qui n'arrivait pas souvent, vu les tortures dont je souffrais. Mes mains étaient enflées et durent rester bandées pendant des semaines. J'avais aussi les jambes et les pieds enflés et je ne pouvais me lever le pied à deux pouces du plancher. Je ne pouvais changer d'habits et ma femme devait m'habiller et me laver. Je devins si maigre que je ressemblais plus à un squelette qu'à toute autre chose. Les douleurs que je ressentais étaient inouïes et je n'éprouvais aucun repos ni le jour ni la nuit. Je me fis soigner par plusieurs médecins mais ils ne me firent aucun bien, et quelques-uns d'entr'eux m'avouèrent qu'il était impossible que je redevinse mieux. Je crois que je pris en plus tout ce qui m'était recommandé pour le rhumatisme. Mais au lieu de devenir mieux, je me sentis pis et bien des fois j'ai désiré voir la mort mettre un terme à mes souffrances. Un jour, M. Perrin, marchand de Pontypool me donna une boîte de Pilules Roses du Dr Williams et me pria d'en faire l'essai. Je le fis avec un peu de répugnance car je croyais

qu'aucun remède ne pouvait me soulager. Cependant, je pris les pilules; j'en achetai une autre boîte et avant qu'elle fu toute dépensée j'en éprouvai un bien sensible. Avant qu'une troisième boîte eût été dépensée il n'y avait plus de doute que ma santé s'améliorait tous les jours, et quand j'en eus pris trois boîtes de plus, je commençai à sentir, proportionnellement à ma condition première, que je devenais plus fort et que les douleurs disparaissaient rapidement. Depuis ce temps j'ai éprouvé un mieux continu et pour la première fois depuis de longues années, je n'éprouvais plus de souffrances et j'étais capable encore une fois de prendre ma place parmi les travailleurs en ce monde. Je n'éprouve maintenant aucune douleur et je me sens mieux que pendant les sept années que je n'ai pas pris les Pilules. Je remercie Dieu d'avoir trouvé les Pilules Roses du Dr Williams sur ma route, car je crois qu'elles m'ont sauvé la vie et il n'y a aucun doute qu'elles m'ont épargné des années de tortures.

Les Pilules Roses du Dr Williams attaquent la maladie par la racine, le chassent du système et rendent au patient la santé et la force; contre la paralysie, les affections de l'épine dorsale, l'ataxie locomotrice, la sciati que, le rhumatisme, l'érysipèle, le scrofule, etc., ces pilules sont supérieures à tout autre traitement. Elles sont aussi un spécifique pour les maux qui, pour beaucoup de femmes, font de la vie un fardeau, et rapidement rendent

aux joues pales et blêmes la riche couleur de la santé. Les hommes épuisés par le surmenage, les soucis ou les excès trouveront certainement le guérison en prenant les Pilules Roses. Vendues par tous les marchands ou envoyées par la poste franco de port, 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2,50 en s'adressant à la Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont, ou Sheenectady, N. Y. Prenez garde aux imitations et aux autres remèdes que l'on prétendra être tout aussi bons.

**VIN MORIN**

Creso Phates

Prescrit par un célèbre médecin de Québec.

Dans une grave de grippe, guérison radicale.

La grippe puisqu'il faut l'appeler par son, ce double fléau des villes et des campagnes, cette terrible maladie dont les suites sont si funestes, se niche un peu partout et fait très souvent au grand nombre de victimes. Ma dame Lapierre de l'Isle d'Orléans, est une de celles qui ont eu le plus à souffrir.

Voici, en peu de lignes, la narration qu'elle voulut bien nous faire de sa maladie et de son prompt rétablissement.

"Au commencement de l'hiver, je pris du froid et tombai malade, accablée de douleurs, comme le médecin était loin de chez nous, je pris donc sur moi de me soigner moi-même, m'appliquant les remèdes que je croyais les plus à propos.

Après que quelques jours de traitement vis que mon mal empirait. Je souffrais de douleurs dans tout mon être. Comme complément, une toux cruelle et insupportable s'était emparé de moi, menaçant vouloir ne plus me quitter!

Dans un état misérable, je fis un effort surhumain et me fit conduire à Québec auprès du médecin qui déjà m'avait sauvé la vie, espérant qu'il le pouvait encore une seconde fois. Après m'avoir questionné et examinée attentivement, il me dit que je souffrais d'un cas grave de grippe, que j'avais trop retardé à venir le voir, qu'il me fallait un remède prompt et puissant. Ayez, me dit-il, du *Vin Morin Creso Phates*, suivez bien les directions et donnez-moi des nouvelles tous les jours.

Je fis de suite ce que me recommandait M. le Docteur N. A. J'achetai deux bouteilles de ce vin chez un pharmacien de la ville et retournai sans délai dans ma famille. A peine étais-je de retour que je commençai à faire usage de ce remède. Dès les premières doses j'éprouvai du mieux. A mesure que j'en prenais, cette toux que je croyais inguérissable diminuait, emportant avec elle toutes mes autres douleurs. Quelques jours après j'étais relativement bien. Je pris mes deux bouteilles, mes forces étant revenues, je discontinuai. J'étais guérie et n'ai rien ressenti depuis."

Gardez toujours de ce vin dans vos maisons, c'est une règle de prudence,

**Grand Syndicat St-Joseph.**

**BARGAINS - BARGAINS  
ETONNANTS**

**DANS LES  
Marchandises Générales, Modes, Hards-Faites, Chapeaux, Chaussures,  
Epicerie, Etc., Etc.**

Nous invitons les Acheteurs Économés à venir en profiter.  
Les BONS MARCHÉS sont nombreux et ils vous attendent.

**au Grand Magasin Départemental.**

**M. LAVIGNE & CIE.**

Nos. 70 et 72, RUE INKERMANN, HULL, (en face du Marché)

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

**FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.**

Cour Supérieure—District de Montréal  
Ottawa à savoir: LE CREDIT  
No 959 LE FONCIER  
FRANCO-CANADIEN, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans les cités et district de Montréal. Demandeur: contre les terres et tenements de JOSEPH MELOCHE, cultivateur et commerçant de la paroisse de Notre Dame de Bonsecours, dans le district d'Ottawa, et AVILA MELOCHE, cultivateur, de la dite paroisse et district, Défendeurs, à savoir:

1o Sur le défendeur, Joseph Meloche, une terre sise en la Côte du Front, dans la paroisse de Notre Dame de Bonsecours, étant le numéro vingt et un (21) des plans et livres de renvoi officiels de la dite paroisse, (à distraire la lisière expropriée par la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien)—avec les bâtisses dessus érigées.

2o Sur le défendeur, Avila Meloche, une terre sise au même lieu, étant le numéro dix neuf (19) des plans et livres de renvoi officiels de la dite paroisse de Notre-Dame de Bonsecours (à distraire la partie expropriée par la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, avec granges et autres bâtisses dessus érigées.

Pour être vendus à la porte de l'Eglise de la paroisse de Notre Dame de Bonsecours, le VINGT HUITIEME jour de JANVIER prochain, à DIX heures du matin.

COUTLEE & WRIGHT, Sherif.  
Bureau du Sherif, Hull, 13 Janvier 1898.



**AVIS PUBLIC**

Est par le présent donné qu'une remise égale à...

**Soixante-six par cent**

sur les arrérages d'intérêt et de rentes d'occupation sera accordé aux colons qui, de ce jour au...

15 JUIN 1898

paieront la balance due sur ces arrérages, ainsi que la balance du prix d'achat de leurs lots.

Les colons, qui désirent régulariser leur position et bénéficier de la remise accordée, devront s'adresser à l'Agent des Terres.

Il est compris que lorsque les terres sont payées à même les droits de coupe il n'y aura pas lieu d'appliquer la réduction ci dessus mentionnée.

**S. N. PARENT,**

Commissaire des Terres, Forêts, etc.  
Département des Terres, Forêts et Pêcheries.  
QUÉBEC, 19 NOVEMBRE 1897

**Avez-vous besoin d'une Montre?**

Nous en vendons, et les vendons à un tel bas prix que vous ne pouvez vous en passer. Nous en avons de toutes sortes et de toutes grandeurs.

Mais nous n'en mentionnons que deux.

Une Montre Etoilé ou WALTHAM, les meilleurs mouvements, courtois, tiennent le temps correctement, boîtier (acier) magnifique ment gravé et plaqué en or et dure tout le temps. Grandeur pour Dames ou Messieurs.

Nous enverrons à votre adresse, avec privilège de l'examiner. Si elle n'est pas celle que représenté, retournez-la, ça ne coûte rien. Si vous l'aimez, payez le coût de l'Express à l'agent et \$6.00—C'est un bon Marché.

Une Montre avec couvert joliment gravé, mouvement de lère classe, épais plaquage (14 k) résistante à une montre d'or de \$40.00, tient bon temps. Envoyez à l'agent de l'express ou vous pouvez l'examiner—ce sont nos conditions pour tous ces envois, si vous êtes satisfait de la montre payez à l'agent \$3.00 et les charges de l'express.

Si vous vous fiez à nous et nous envoyez l'argent avec l'ordre vous recevrez une magnifique chaîne, l'express payé, pour le prix ci haut mentionné.

ROYAL MANUFACTURING CO.  
334 rue Dearborn, CHICAGO.

**LE CHEMIN DE FER**

**OTTAWA et GATINEAU**

Vendra des billets de retour pour

Les fêtes de Noel et du jour de l'An

A un passage et un tiers de lère classe, les 23, 24 et 25 décembre, ainsi les 30 et 31 décembre, et le premier janvier inclusivement, bons pour revenir jusqu'au 4 janvier 1898.

Pour billets et autres informations s'adresser à la gare du Pacifique, Hull et à J. N. Fortin, coin des rues Principale et DuPont, Hull.

P. W. RESSEMAN,  
Surintendant Général.

**Recherches Historiques**

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JANVIER:—Saint Charles de Bellocas se, Pierre-Georges Roy; Le commandant Gosselin, Edmond Mallet; Une ouverture de session Ignatus; La mort du père de la Brosse, l'abbé H. R. Casgrain; Saint Jean François Régis et le Canaga, l'abbé David Gosselin; Les avocats sous l'ancien régime, P. G. R. Le corbut, Benjamin Sulte, Simon Latresse et la Presse des matelots, P. G. R.; Au Canada ou en Canada, A. D. DeCelles; Nos gouverneurs sous le régime français, l'abbé H. A. Verreau; Le rapport de lord Durham L. J. A. Papineau; Peuple de gentilshommes, Gustave Quimet; Le cite de l'ancien fort Saint-Frédéric, l'abbé F. L. Adam; Les journaux du Canada, F. J. Audet; Les lies Saint-Pierre et Miquelon, J. W. Miller; Mgr Plessis et Mezzofante, J. B. A. Ferland; Questions; Publications du mois; Bibliothèque Canadienne, etc., etc.

On peut se procurer une livraison spécimen de *Recherches historiques*, en s'adressant au directeur: de la revue, Pierre-Georges Roy, 9, rue Wolfe, Lévis.

**CHEMIN DE FER**

**OTTAWA & GATINEAU**

Heures des Trains

A partir de lundi, le 4 octobre 1897 les trains circuleront comme suit

F. M.	A. M.
4.30	Quitte... Ottawa... Arrive 9.45
4.40	... Hull... 9.38
4.45	... Gatineau Junction... 9.28
4.50	... Ironsides... 9.23
5.01	... Chelsea... 9.15
5.10	... Gravity Tank... 9.06
5.14	... Kirk's Ferry... 8.88
5.23	... Cascades... 8.48
5.40	... Wakefield... 8.26
5.48	... North Wakefield... 8.15
6.00	... Farralton... 8.03
6.13	... Brennan's... 7.53
6.19	... Low... 7.49
6.40	... Venosta... 7.35
6.55	... Kaubazua... 7.20
7.08	... Aylwin... 7.14
7.13	... Mark's Crossing... 7.00
7.30	... Gracefield... 6.45

On peut obtenir des billets au bureau du Pacifique Canadien, rue d'Union et au No 31, Central Hotel, Ottawa.

P. W. RESSEMAN  
Surintendant Gén.é

**NOUVELLES MODES**

Delle A. REMILLARD, modiste bien connue à Hull, désire annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général de Hull et des environs qu'elle est en mesure de pouvoir donner pleine et entière satisfaction de chapeaux pour dames et demoiselles.

Le STOCK de printemps, a été augmenté considérablement de garnitures, rubans, plumes, formes, agrès, etc., etc.

Chapeaux garnis et non garnis.—Une spécialité.

DELLE A. REMILLARD,  
Modiste

No. 62 Rue Principale, Hull, Qué.

**AGENTS DEMANDES**

AGENTS actifs qui veulent un emploi permanent et payant, peuvent procurer le même s'ils s'adressent avec nous pour vendre nos spécialités vigoureuses et nos pilules de secours, dirigées au Canada. Échantillons gratis. Salaire payé à la semaine. Service de suite pour les particularités et genres de territoire exclusif.

WILLIAM NURRYER Co. Toronto, Ont.

**CHAUSSURES DE LUXE**

CHAUSSURES FINES !!!

CHAUSSURES pour demoiselles et messieurs. Une spécialité

Bonnes Chaussures de Travail

GRANDE REDUCTION à l'approche de l'automne.

Un nouveau magasin de chaussures de

**J. LETELLIER**

Coin des rues Principale et Church

(Vis à vis l'église Anglaise.)

EN — Argent comptant seulement

**CARTES PROFESSIONNELLES.**

**IAVOCATS**

**ROCHON et CHAMPAGNE**  
AVOCATS.  
A. Rochon, C.R. L. N. Champagne M.P.,  
No. 214 Rue Principale.

**B. MAJOR, M.P.P.,**  
AVOCAT.  
No. 125 Rue Principale.

**HENRY AYLEN**  
AVOCAT.  
No. 92 rue Principale, Block Scott Hull

**J. BROOKE,**  
AVOCAT.  
163 Rue Principale.  
N. B.—ARGENT A PRÉTER

**NELLIS & MONK**  
Avocats, Procureurs et Notaires  
22 RUE METCALFE  
OTTAWA

**P. FORAN, M. A., Q. C.,**  
AVOCAT.  
226 Rue Principale,

**McCONNELL, B. C. L.**  
AVOCAT.  
146, Rue Principale.

**X. TALBOT,**  
AVOCAT.  
Bloc Goyette, Rue Principale.

**M. McDOUGALL, C. R.**  
AVOCAT.  
au face du Palais de Justice, 224 Rue Principale  
Hull.

**GEO. C. WRIGHT,**  
AVOCAT.  
Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173  
Argent a Prêtre.

**A. GOYETTE,**  
AVOCAT.  
No. 136 rue Principale (Hull)

TELEPHONE BELL 1678 RESIDENCE: STE. ROSE  
MARCHANDS 1924  
**J. E. E. LEONARD, L. L. B.**  
AVOCAT.  
Chambre 76 97, rue St-Jacques  
Edifice de la Banque du Peuple (Montréal)

**NOTAIRES**

**A. MALO,**  
NOTAIRE  
202, Rue Principale.

**F. A. LABELLE,**  
NOTAIRE  
No. 204 Rue Principale.

**MEDECINS**

**Dr ALEX OUMET**  
No 111 RUE PRINCIPALE  
HULL.

**Dr S. P. COOKE**  
occupera à l'avenir son bureau  
et sa résidence privée au No. 377 rue  
Sparks, coin de la rue Bay, Ottawa.  
Les heures de bureau seront de 9 à  
11 a. m., de 2 à 3 et 7 à 9 hrs. p. m.  
Telephone 1081.

**Dr URGEL ARCHAMBAULT**  
Coin des Rues Brewery et Wright,  
HULL

**Dr. Howard F. Lyster,**  
(Gradué de l'Université McGill,  
Montréal.)

No. 109 RUE PRINCIPALE, HULL.  
B. B. P. No. 103.

**Dr. J. E. FONTAINE**  
Gradué de l'Université Victoria, 1891  
No. 253 Rue PRINCIPALE, HULL  
Ancienne résidence du Dr. Headlin.  
Consultation à toute heure.

**CONTRACTEURS**

**Viau et Lachance**  
ENTREPRENEURS  
HULL, QUE

**JOS. BOURQUE**  
ENTREPRENEUR  
Édifices Publics, Églises, Couvents,  
Collèges, une spécialité.  
RUE ALMA, HULL, QUE.

**BILODEAU & RENAUD**  
Curateur-conjoints, courtiers et comp.  
tables.

15 ST JAMES ST., 15  
MONTREAL  
Telephone Bell 2003.

**J. ALCIDE CHAUSSÉ**  
Architecte  
Mesureur et Évaluateur  
126 RUE SHAW  
Coin de la rue Ste. Catherine  
MONTREAL

**LETTRE  
ENCYCLIQUE**

— DE —  
**NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE  
LEON XIII**

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE.

Aux archevêques, aux évêques,  
et aux autres Ordinaires de la  
Confédération Canadienne, en  
paix et en communion avec le  
siège apostolique.



A Nos Vénérables Frères les archevêques, les évêques et les autres Ordinaires de la Confédération Canadienne en paix et en communion avec le Siège apostolique.

**LEON XIII PAPE.**

Vénérables Frères,  
Salut et bénédiction apostolique.

En vous adressant aujourd'hui la parole et Nous le faisons d'un cœur tout aimant, Notre pensée se porte d'elle-même à ces rapports de mutuelle bienveillance, à ces échanges de bons offices qui ont régné de tout temps entre le Siège apostolique et le peuple canadien. A côté de votre berceau même on trouve l'Église et sa charité. Et depuis qu'elle vous a recueillis dans son sein, elle n'a cessé de vous tenir étroitement embrassés, et de vous prodiguer ses bienfaits. Si cet homme d'immortelle mémoire, qui fut François de Laval Montmorency, put accomplir les œuvres de si haute vertu, et si fécondes pour votre pays, dont furent témoins vos ancêtres, ce fut assidûment appuyé sur l'autorité et sur la faveur des Pontifes romains. Ce ne fut pas non plus à d'autres sources que prirent origine et que puisèrent leur garantie de succès, les œuvres des évêques subséquents, per sonnages de si éclatants mérites. De même encore, pour remonter à la période la plus reculée, c'est bien sous l'inspiration et sur l'initiative du Siège apostolique, que de généreuses cohortes de missionnaires apprirent la route de votre pays, pour lui apporter avec les lumières de l'Évangile, une lecture plus élevée et les premiers germes de la civilisation. Et ce sont ces germes, qui, fécondés aussi par eux, au prix de longs et patients labeurs, ont mis le peuple canadien au niveau des plus polices et des plus glorieux, et ont fait de lui, quoique venu tardivement leur émeute.

Toutes ces choses Nous sont de fort agréables souvenirs; d'autant plus qu'il en reste des fruits sous Nos yeux et de non médiocre importance. Le plus considérable de tous assurément, c'est parmi les multitudes des catholiques, un amour et un zèle pour notre sainte religion, pour cette religion que vos ancêtres, venus providentiellement d'Irlande, et d'ailleurs encore dans la suite, professèrent scrupuleusement, et transmittent à leur postérité comme un dépôt inviolable. Mais si leurs fils conservent fidèlement ce précieux héritage, il Nous est facile de comprendre quelle grande part de louange en revient à votre vigilance et à votre activité, vénérables frères, quelle grande part aussi au zèle de votre clergé; tous en effet, d'une seule âme, vous travaillez assidûment à la conservation et au progrès de la foi catholique, et il faut rendre cet hommage à la vérité, sans rencontrer ni défaveur ni entrave dans les lois de l'empire britannique. Aussi, lorsque nous par la considération de vos communs mérites, Nous conférons, il y a quelques années, à l'archevêque de Québec l'honneur de la pourpre romaine, Nous eûmes en vue, non seulement de relever ses vertus personnelles, mais encore de rendre un solennel hommage à la piété de tous vos catholiques.

Pour ce qui touche à l'éducation de la jeunesse, sur quoi reposent les meilleures espérances de la société religieuse et civile, le Siège apostolique n'a jamais cessé de s'en occuper de concert avec vous et avec vos prédécesseurs; c'est ainsi qu'ont été fondées en grand nombre, dans votre pays, des institutions destinées à la formation morale et scientifique de la jeunesse, institutions qui sont si florissantes sous la garde et la protection de l'Église. En ce genre, l'Université de Québec, ornée de tous les titres et gratifiée de tous les droits qu'a coutume de conférer l'autorité apostolique, occupe une place d'honneur et trouve suffisamment que le Saint Siège n'a pas eu plus de grande préoccupation ni de désir plus ardent que la formation d'une jeunesse aussi distinguée par sa culture intellectuelle que recommandable par ses vertus. Aussi, est-ce avec une extrême

sollicitude, il vous est facile de la comprendre que Nous avons suivi les événements fâcheux qui ont marqué, en ces derniers temps, l'histoire de l'éducation catholique au Manitoba. C'est Notre volonté et cette volonté Nous est un devoir, de tendre à obtenir et d'obtenir effectivement, par tous les moyens et tous les efforts en notre pouvoir, que nulle atteinte ne soit portée à la religion, parmi tant de milliers d'âmes dont le salut Nous a été spécialement confié, dans une région surtout qui doit à l'Église d'avoir été initiée à la doctrine chrétienne et aux premiers rudiments de la civilisation. Et, comme beaucoup attendaient que Nous Nous prononcions sur la question, et demandaient que Nous leur tracions une ligne de conduite et la marche à suivre, il Nous a plus de ne rien statuer à ce sujet avant que Notre délégué apostolique fut allé sur place. Chargé de procéder à un examen soigneux de la situation et de nous faire une relation sur l'état des choses, il a rempli fidèlement et avec zèle le mandat que Nous lui avions confié.

La question "qui s'agit" est assurément d'une très haute importance et d'une gravité exceptionnelle. Nous voulons parler des décisions prises, il y a sept ans, au sujet des écoles, par le parlement du Manitoba. L'acte d'union à la Confédération avait assuré aux enfants catholiques le droit d'être élevés dans des écoles publiques selon les prescriptions de leur conscience: or, ce droit, le parlement du Manitoba l'a aboli par une loi contraire. C'est une loi nuisible. Car il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou qui la combattent positivement, à des écoles où sa doctrine est méprisée, et ses principes fondamentaux répudiés. Que si l'Église l'a permis quelque part, ça n'a été qu'avec peine, à son corps défendant, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes, qui trop souvent d'ailleurs sont reconnues insuffisantes pour parer au danger. Pareillement, il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles à toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traités de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Église, parce qu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vertu.

Il est un autre point sur lequel Nous serons facilement d'accord avec ceux mêmes qui seraient en dissidence avec Nous pour tout le reste: savoir, que ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école, tels que la patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il les faut nourrir, pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes: leur formation doit résulter de principes, qui, gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie comme conséquences naturelles de leur foi et de leur religion. Car, sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace: attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu, à Dieu qui commande, qui défend et qui impose une sanction au bien et au mal. C'est pourquoi, vouloir des âmes imbuës de bonnes mœurs, et les laisser en même temps dépourvues de religion, c'est chose aussi insensée que d'inventer à la vertu après en avoir ruiné la base. Or, pour le catholique, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique; et c'est pourquoi, en fait de doctrine de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique.

La justice et la raison exigent donc que nos élèves trouvent dans les écoles non seulement l'instruction scientifique mais encore des connaissances morales en harmonie, comme Nous l'avons dit avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuse, aucune éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là, la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignements approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent. Au reste, de voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle. Quand donc les catholiques demandent, et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer, que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leur droit. Et il ne se pourrait rien de plus injuste que les mettre

dans l'alternative, ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance, ou de les jeter dans un milieu qui constitue un danger manifeste pour les intérêts suprêmes de leurs âmes.

Ces principes de jugement et de conduite, qui reposent sur la vérité et la justice, et qui sont la sauvegarde des intérêts publics auant que privés, il n'est pas permis de les révoquer en doute, ni de les abandonner en aucune façon. Aussi, lorsque la nouvelle loi vint frapper l'éducation catholique dans la province du Manitoba, était il de votre devoir, Vénérables Frères, de protester ouvertement contre l'injustice et contre le coup qui lui était porté; et la manière dont vous avez rempli ce devoir a été une preuve éclatante de votre commune vigilance, et d'un zèle vraiment ligne d'évêques. Et, bien que sur ce point, chacun de vous trouve une approbation suffisante dans le témoignage de sa conscience, sachez néanmoins que Nous y ajoutons Notre assentiment et Notre approbation. Car elle sont sacrées, ces choses que vous avez cherché et que vous cherchez encore à protéger et à défendre.

Du reste, les inconvenients de la loi en question avertissent par eux-mêmes que, pour trouver au mal un adoucissement opportun, il était besoin d'une entente parfaite. Telle était la cause des catholiques, que tous les citoyens droits et honnêtes sans distinction de partis, eussent dû se concerter et s'associer étroitement pour s'en faire les défenseurs. Au grand détriment de cette même cause, c'est le contraire qui est arrivé. Ce qui est plus déplorable encore, c'est que les catholiques canadiens eux-mêmes n'aient pu se concerter pour défendre les intérêts qui importent à si haut point au bien commun, et dont la grandeur et la gravité devaient imposer silence aux intérêts des partis politiques, qui sont d'ordre bien inférieur.

Nous n'ignorons pas qu'il a été fait quelque chose pour amender la loi. Les hommes qui sont à la tête du gouvernement fédéral et du gouvernement de la province ont déjà pris certaine décision en vue de diminuer les griefs, d'ailleurs si légitimes. Nous n'avons aucune raison de douter qu'elles n'aient été inspirées par l'amour de l'équité et par une intention louable. Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité, la loi que l'on a faite, dans un but de réparation, est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne s'en doute, le droit de demander. En outre, ces tempéraments, mêmes que l'on a imaginés, ont aussi ce défaut que, par des changements de circonstances locales, ils peuvent facilement manquer leur effet pratique.

Pour tout dire, en un mot, il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants du Manitoba. Or, tout demande dans cette question, et en conformité avec la justice, que l'on y pourvoie pleinement, c'est-à-dire que l'on mette à couvert et en sûreté les principes immuables et sacrés que Nous avons touchés plus haut. C'est à quoi l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et avec prudence. Or, à cela rien de plus contraire que la discorde: il y faut absolument l'union des esprits et l'harmonie de action. Toutefois, comme le but que l'on s'est proposé d'atteindre, et que l'on doit atteindre en effet, n'impose pas une ligne de conduite déterminée et exclusive, mais en admet au contraire plusieurs, comme il arrive d'ordinaire en ces sortes de choses, il s'ensuit qu'il peut y avoir sur la marche à suivre une certaine multiplicité d'opinions également bonnes et plausibles. Que nul donc ne perde de vue les règles de la modération, de la douceur, et de la charité fraternelle, que nul n'oublie le respect qu'il doit à autrui: mais que tous sentent vivement ce qu'exigent les circonstances, déterminent ce qu'il y a de mieux à faire et le fassent, dans une entente toute cordiale, et non sans avoir pris votre conseil.

Pour ce qui regarde en particulier les catholiques du Manitoba. Nous avons confiance que, Dieu aidant, ils arriveront un jour à obtenir pleine satisfaction. Cette confiance s'appuie surtout sur la bonté de leur cause, ensuite sur l'équité et la sagesse de ceux qui tiennent en main le gouvernement de la chose publique, et enfin sur le bon vouloir de tous les hommes droits du Canada. En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de triompher toutes leurs revendications, qu'ils ne refusent pas de satisfactions partielles. C'est pourquoi partout où la loi, ou le fait, ou des bonnes dispositions des personnes leur offrent quelques moyens d'atténuer le mal, et d'en éloigner davantage les dangers, il convient tout à fait et il est utile qu'ils en usent et qu'ils en tirent le meilleur parti possible. Partout, au contraire, où le mal n'aurait pas d'autre remède. Nous les exhortons et les conjurons d'y obvier par un redoublement de généreuse libéralité. Ils ne pourriont faire qu'il leur soit plus salubre à eux-mêmes, ni qui soit plus favorable à la prospérité de leur

Suite sur la 2ème page

**IL FAUT ALLER CHEZ  
J. R. McNEIL,**

LE TAILLEUR POPULAIRE,  
POUR: UN HABILLEMENT DE PREMIERE CLASSE  
COUPE GARANTIE ET FINI PARFAIT  
203 RUE SPARKS OTTAWA, ONT.

**Atelier Typographique**

**SPECTATEUR**

154 RUE PRINCIPALE  
HULL, P. Q.

Impressions de toutes sortes exécutées avec  
soin et promptitude.

LETTRES FUNERAIRES à une heure d'avis.  
CARTES D'AFFAIRES et CARTES de VISITE  
BLANCS de TOUTES SORTES

**JOBS! JOBS!**

On exécute à cet établissement toutes espèces  
d'ouvrage en français, anglais, sur papier de  
toutes couleurs.....

TELS QUE:  
Placards, Programmes, Circulaires, Affiches,  
Mémoires, Têtes de Compte, Lettres,  
Livres, Pamphlets, Factums, etc.

**SOUS LE PLUS COURT DELAI  
ET A PRIX TRES REDUITS**

Les ordres par la malle ou autrement, recevront  
une stricte attention.